

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune

BOURBONNE LES BAINS

2020/ 81

DEPARTEMENT
Haute-Marne**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers :**

- en exercice 19
- présents 15
- votants 17
- absents 2
- absents excusés 2

Du vendredi 11 septembre 2020

L'an deux mille vingt le 11 septembre, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

OBJET**Vente Terrain Zone Industrielle
Nord à Bourbonne les Bains**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 16/09/2020 et que la convocation du Conseil avait été faite le 07 septembre 2020

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Catherine THIVET, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Sébastien HUMBLOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Procurations : Patrick BREYER à André NOIROT et Olivier LADRANGE à Elie PERRIOT

Étaient absents excusés : Patrick BREYER, Olivier LADRANGE

Étaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Georgette JOB

Madame Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU la délibération n°2020/62 du vendredi 10 juillet 2020,

VU l'avis des domaines en date du 24 juin 2020 estimant la parcelle cadastrée section E n°1593 à 14 000.00 €, soit 6.83 € le m²,

VU le projet de document d'arpentage établi par le géomètre le 10 septembre 2020,

Madame Marie-France MERCIER, Adjointe au Maire, en charge des affaires sociales, informe le Conseil Municipal que la délimitation du terrain sis ZI Nord, actuellement cadastré section E n°1593, 16 Chemin de Saint Jacques d'une superficie de 20 a 51 ca a été effectuée par le géomètre. Une superficie de 4 a 78 ca, accueillant la bâche réserve incendie, est à extraire de cette parcelle. La surface restant à céder est de 15 a 73 ca.

Sur la base de l'estimation des domaines, Madame Marie-France MERCIER, Adjointe au Maire, propose à l'assemblée de fixer le prix de vente à 10 744.00 € au profit du locataire actuel, Madame Gabrielle PERFETTI.

La vente se fera par acte administratif. Les frais seront à la charge de la Commune de Bourbonne les Bains.

Envoyé en préfecture le 16/09/2020

Reçu en préfecture le 16/09/2020

Affiché le 16/09/2020

ID : 052-215200403-20200911-2020_81-DE

Recevoir
l'original

Madame Marie-France MERCIER, Adjointe au Maire, demande donc au Conseil Municipal d'approuver le prix de vente du terrain à la somme de 10 744.00 € et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'approuver le prix de vente du terrain à la somme de 10 744.00 € à la locataire actuelle Madame Gabrielle PERFETTI
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 16 septembre 2020

Le Maire



M. André NOIROT